



Centre Intercommunal d'Action Sociale des Savanes

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES SAVANES

DELIBERATION N° 12_CA_2024_CIASS RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

L'An deux mille vingt-quatre et le quinze avril à dix-sept heure trente, le Conseil d'Administration du CIASS dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Communauté de Communes Des Savanes, sous la présidence de Madame Françoise FREDOC, Vice-Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Savanes.

Séance du 15 avril 2024

Date de la 2eme convocation : 12 avril 2024

Membres présents : Françoise FREDOC, Myrtha TARCY

Absents excusés :

Absents non excusés : François RINGUET, Céline REGIS, Michel-Ange JEREMIE, Véronique JACARIA, Céline ZULEMARO, Diana JAMES, Johanna HORTH, Jean-Robert CHOCHO, Edmé ZULEMARO, Max VENTURA, Nicaise MARIE, Eurydice GOLITIN, Josiane PIERRE-MARIE

Secrétaire de séance : Myrtha TARCY

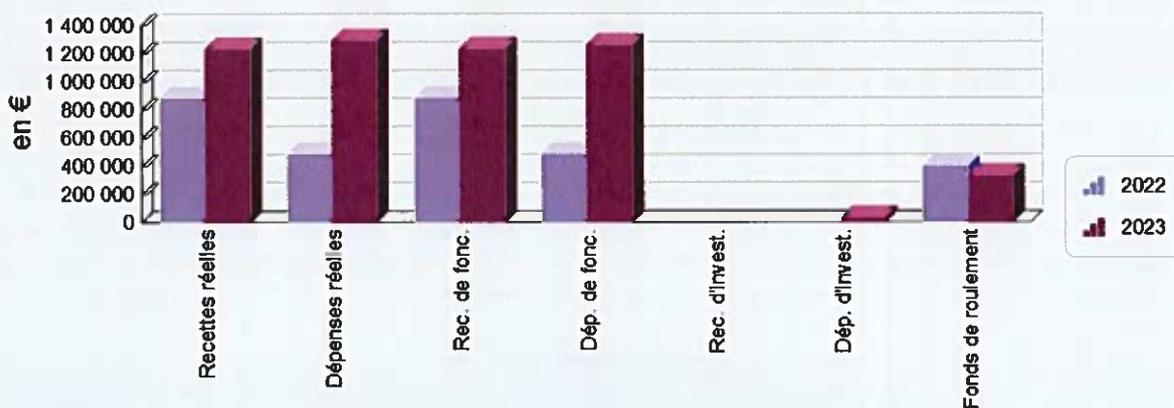
Rapport de présentation du compte administratif de l'exercice 2 023 de Centre Intercommunal d'action sociale

Alors que l'exercice 2 022 avait duré 9 mois, l'exercice 2023 a été effectué sur 12 mois générant une forte progression des recettes et des dépenses de l'établissement.

Les recettes réelles totales (hors mouvement d'ordre et affectation du résultat) de l'exercice se sont élevées à **1 230 823,13 €** et ont enregistré une croissance de 38,89 % par rapport à l'exercice 2 022 pour des **dépenses réelles totales de 1 295 959,69 €**, en augmentation de 165,57% par rapport à 2 022, induisant une **diminution du fonds de roulement de -65 136,56 €**.

Le fonds de roulement initial positif de 398 183,76 € se détériore et ressort à la fin du présent exercice à **333 047,20 €**.

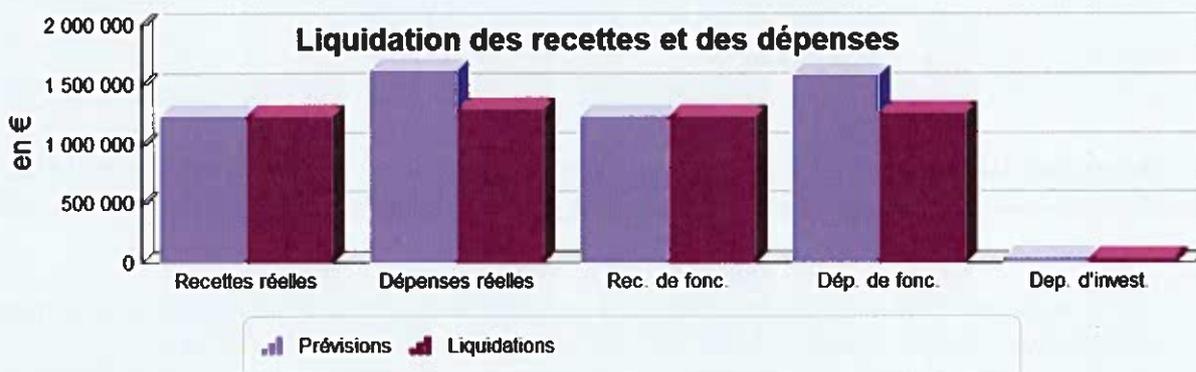
Evolution des grandeurs caractéristiques



Globalement, les taux de réalisation des recettes et des dépenses réelles ressortent respectivement à 100,40% et 79,80%.

En section de fonctionnement, les recettes réelles ont été titrées pour 100,40% des prévisions, et les dépenses de fonctionnement font état d'un taux de mandatement de 79,78%.

En section d'investissement, les recettes réelles ont été titrées à hauteur de 0,00% pour des dépenses mandatées à 80,50%.



I - La section de fonctionnement

A - Les recettes

Les recettes hors résultat reporté se sont élevées à 1 230 823,13 € et ont enregistré

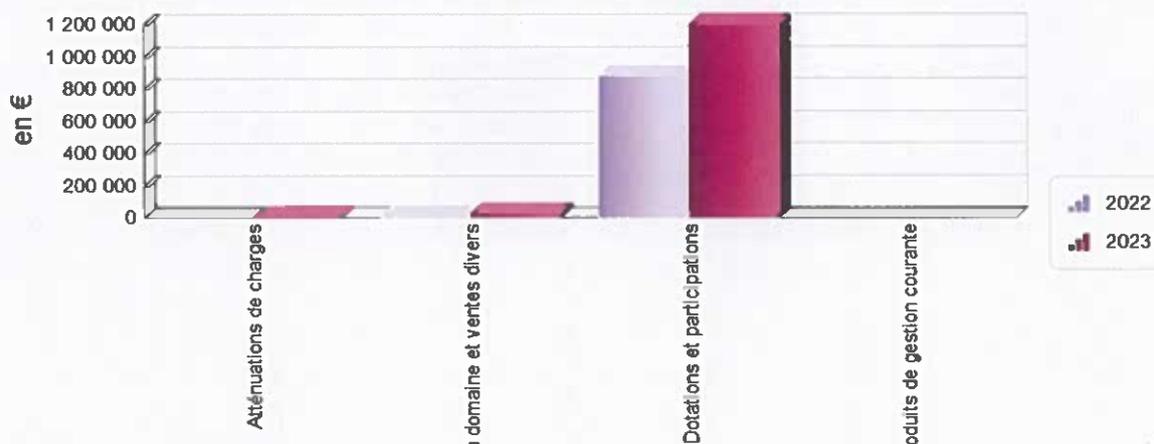
une progression de **38,89 %** par rapport à l'exercice 2022.

Elles se ventilent entre des **mouvements d'ordre** pour **0,00 €** et des **mouvements réels** pour **1 230 823,13 € (38,89 %)** comme suit :

Mouvements réels

Chapitre	Libellé	2022	2023	%
013	Atténuations de charges	1 367,71	4 126,94	201,74
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	5 307,58	27 305,62	414,46
74	Dotations et participations	879 498,00	1 199 036,00	36,33
75	Autres produits de gestion courante	0,37	354,57	NS
Total mouvements réels		886 173,66	1 230 823,13	38,89
Total recettes		886 173,66	1 230 823,13	38,89

Evolution des chapitres



Les **Atténuations de charges** sont principalement constituées des remboursements sur les charges sociales.

Les **Produits des services** se composent de la facturation des services rendus (prestations SAAD et évaluations CGSS).

Les **Dotations et participations** sont constitués de la dotation de la CCDS (1,19 M€) et d'une participation de l'état sur le projet lutte et précarité menstruelle (8 K€).

B - Les dépenses

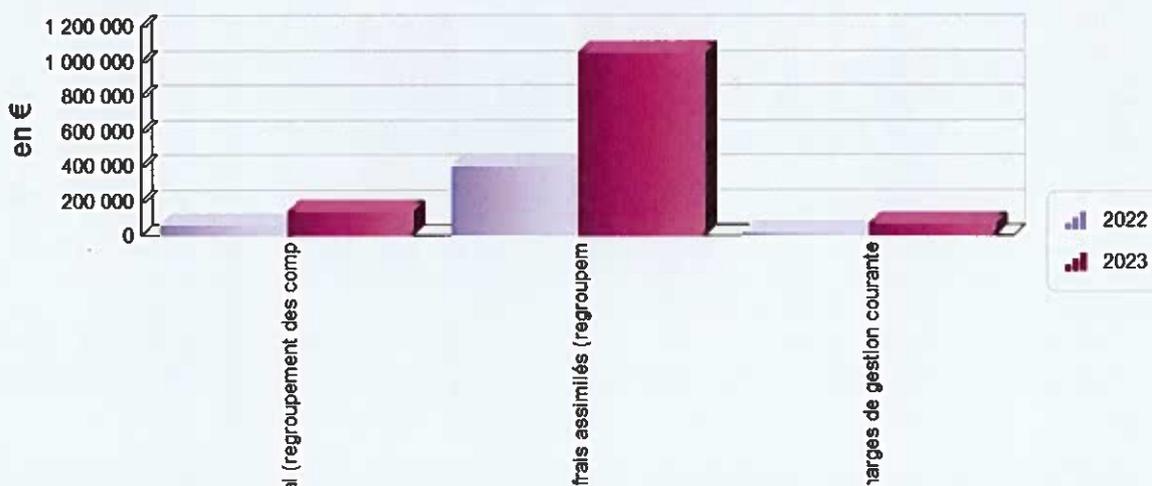
Les **dépenses hors résultat reporté** se sont élevées à **1 262 770,69 €** et ont enregistré une **progression de 158,77 %** par rapport à l'exercice 2022.

Elles se ventilent entre des mouvements d'ordre pour 0,00 € et des mouvements réels pour 1 262 770,69 € (158,77 %) comme suit :

Mouvements réels

Chapitre	Libellé	2022	2023	%
011	Charges à caractère général	65 035,67	139 507,36	114,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	399 986,99	1 053 887,60	163,48
65	Autres charges de gestion courante	22 967,24	69 375,73	202,06
Total mouvements réels		487 989,90	1 262 770,69	158,77
Total dépenses		487 989,90	1 262 770,69	158,77

Evolution des chapitres



Les Charges à caractère général se présentent essentiellement ainsi :

Compte	Libellé	2022	Budget 2023	2023	% evol.	Tx liquid.
6232	Fêtes et cérémonies	52 913,98	30 000,00	32 605,21	-38,38	108,68
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	2 700,00	20 000,00	19 040,00	605,19	95,20
6132	Locations immobilières	0,00	18 000,00	18 957,90	0,00	105,32
60623	Alimentation	0,00	20 000,00	12 508,85	0,00	62,54

611	Contrats de prestations de services	0,00	20 000,00	12 224,00	0,00	61,12
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	25 000,00	9 004,50	0,00	36,02
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	6 000,00	5 839,59	0,00	97,33
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	4 946,67	0,00	0,00
	Sous-total comptes	55 613,98	139 000,00	115 126,72	107,01	82,83
	Autres comptes	9 421,69	146 500,00	24 380,64	158,77	16,64
	Total	65 035,67	285 500,00	139 507,36	114,51	48,86

Les Charges de personnel et frais assimilés ont permis de rémunérer 22 agents dont 2 catégories A, et 20 catégories C.

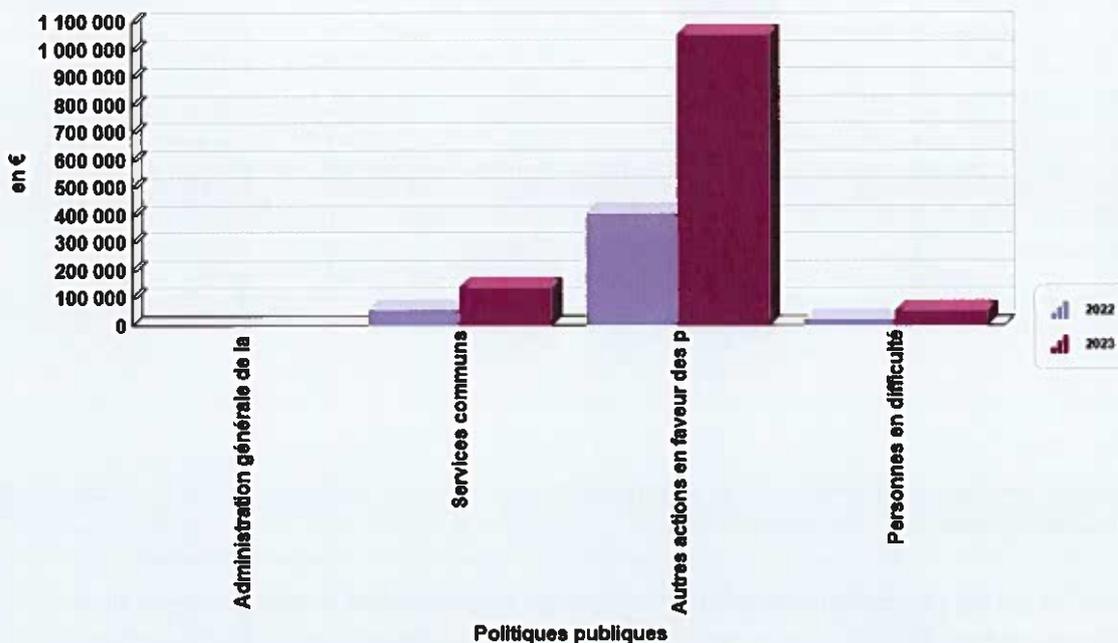
Les Autres charges de gestion courante se présentent essentiellement ainsi :

Compte	Libellé	2022	Budget 2023	2023	% evol.	Tx liquid.
65133	Secours d'urgence	22 126,22	85 500,00	55 439,45	150,56	64,84
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	13 935,22	0,00	0,00
	Sous-total comptes	22 126,22	85 500,00	69 374,67	213,54	81,14
	Autres comptes	841,02	0,00	1,06	-99,87	0,00
	Total	22 967,24	85 500,00	69 375,73	202,06	81,14

A cette section, les dépenses par fonction se décomposent ainsi :

Code	Libellé	2022	Budget 2023	2023	% evol. liquid.	Tx liquid.
020	Administration générale de la collectivité	840,00	231 829,76	1 383,40	64,69	0,60
031	Assemblée délibérante	0,00	0,00	11 615,22	0,00	0,00
420	Services communs	56 686,94	265 500,00	138 344,33	144,05	52,11
4238	Autres actions en faveur des personnes âgées	408 336,74	1 000 000,00	1 055 988,29	158,61	105,60
424	Personnes en difficulté	22 126,22	85 500,00	55 439,45	150,56	64,84
	TOTAL	487 989,90	1 582 829,76	1 262 770,69	158,77	79,78

Politiques publiques



Compte tenu des recettes et des dépenses, la section se solde par un résultat réel de - 31 947,56 €, si l'on ajoute les mouvements d'ordre, et 338 006,20 € en ajoutant les résultats reportés de la section.

II - La section d'investissement

A - Les recettes

Les recettes hors résultat reporté et affectation du résultat se sont élevées à 0,00 €.

En tenant compte de l'affectation du résultat, les recettes globales ressortent comme suit :

Mouvements d'ordre

Chapitre	Libellé	2022	2023	%
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	28 300,00	0,00
Total mouvements d'ordre		0,00	28 300,00	0,00
Total recettes		0,00	28 300,00	0,00

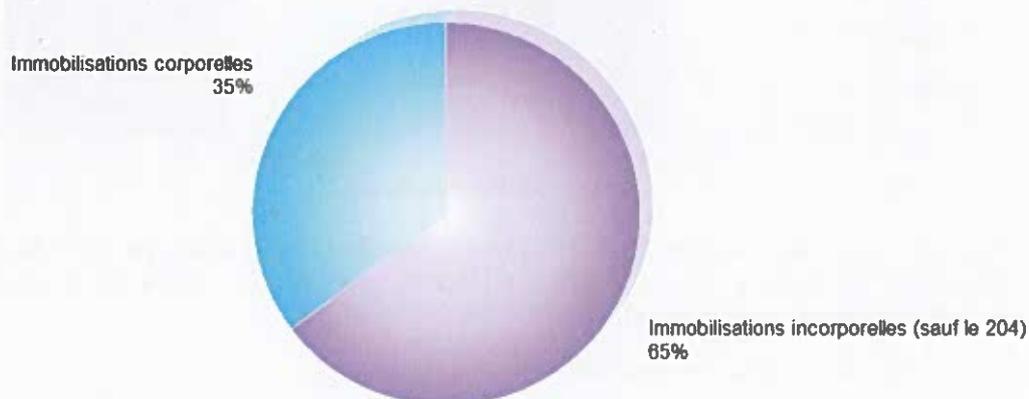
B - Les dépenses

Les **dépenses hors résultat reporté** se sont élevées à **33 189,00 €** et se ventilent entre des **mouvements d'ordre** pour **0,00 €** et des **mouvements réels** pour **33 189,00 € (0,00 %)** comme suit :

Mouvements réels

Chapitre	Libellé	2022	2023	%
20	Immobilisations incorporelles	0,00	21 490,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	11 699,00	0,00
Total mouvements réels		0,00	33 189,00	0,00
Total dépenses		0,00	33 189,00	0,00

Structure des chapitres



Les **Immobilisations incorporelles (sauf le 204)** se composent de l'acquisition de logiciels.

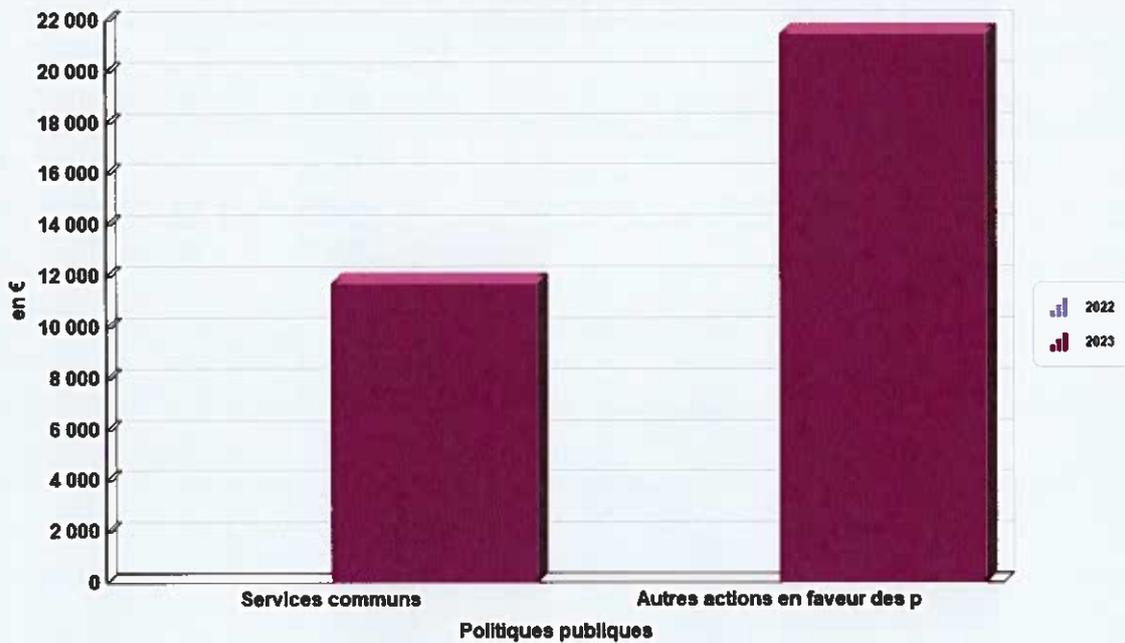
Les **Immobilisations corporelles** sont constituées principalement de l'acquisition de matériel informatique.

A cette section, les dépenses par fonction se décomposent ainsi :

Code	Libellé	2022	Budget 2023	2023	% evol. liquid.	Tx liquid.
420	Services communs	0,00	13 000,00	11 699,00	0,00	89,99

4238	Autres actions en faveur des personnes âgées	0,00	28 230,00	21 490,00	0,00	76,12
TOTAL		0,00	41 230,00	33 189,00	0,00	80,50

Politiques publiques



Compte tenu des recettes et des dépenses, la section se solde par un résultat réel de - 33 189,00 €, si l'on ajoute les mouvements d'ordre, et **-4 889,00 €** en ajoutant les résultats reportés de la section.

III - Le compte de gestion

La situation comparée chez l'ordonnateur et le comptable ressort comme suit :

Section de fonctionnement	Ordonnateur	Comptable	Différences
Recettes	1 230 823,13	1 230 823,13	0,00
Dépenses	1 262 770,69	1 262 770,69	0,00
Résultat	-31 947,56	-31 947,56	0,00

Section d'investissement	Ordonnateur	Comptable	Différences
Recettes	31 150,00	31 150,00	0,00
Dépenses	36 039,00	36 039,00	0,00
Solde	-4 889,00	-4 889,00	0,00

Situation globale	Ordonnateur	Comptable	Différences
Total recettes	1 261 973,13	1 261 973,13	0,00
Total dépenses	1 298 809,69	1 298 809,69	0,00
Solde	-36 836,56	-36 836,56	0,00

Le compte administratif est donc en concordance avec le compte de gestion du comptable.

IV - Les restes à réaliser

Les restes à réaliser de recettes de fonctionnement s'élèvent à 0,00 € pour des dépenses engagées non mandatées de 0,00 €.

Les restes à réaliser de recettes d'investissement ressortent à 0,00 € pour des restes à réaliser de dépenses d'investissement de 7 700,00 €.

L'exercice se solde par un excédent global de 325 417,20 €.

V - La situation synthétique

La situation du compte administratif se présente ainsi :

	Prévisions			Réalizations		
	Recettes	Dépenses	Résultats	Titres	Mandats	Solde de l'année
Fonctionnement	1 595 829,76	1 595 829,76	0,00	1 230 823,13	1 262 770,69	-31 947,56
Investissement	41 230,00	41 230,00	0,00	28 300,00	33 189,00	-4 889,00
Total	1 637 059,76	1 637 059,76	0,00	1 259 123,13	1 295 959,69	-36 836,56

	Résultats exercices précédents			Restes à réaliser		Résultat global
	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice	Recettes	Dépenses	
Fonctionnement	369 953,76	0,00	338 006,20	0,00	0,00	338 006,20
Investissement	0,00	0,00	-4 889,00	0,00	7 700,00	-12 589,00
Total	369 953,76	0,00	333 117,20	0,00	7 700,00	325 417,20



VI - Calcul du besoin de financement et affectation des résultats

Le besoin de financement de la section d'investissement ressort comme suit :

Résultat d'investissement reporté (001)	0,00 €
Solde de l'exercice	-4 889,00 €
Solde des RAR d'investissement	-7 700,00 €
Besoin de financement	-12 589,00 €

Sur ces bases, il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	12 589,00 €
---	--------------------

Les résultats sont reportés ainsi :

002 - Résultat de fonctionnement reporté	325 417,20 €
---	---------------------

001 - Résultat d'investissement reporté	-4 889,00 €
--	--------------------

Telle se présente la situation du compte administratif de l'exercice 2 023 et je vous invite à délibérer.

LE CONSEIL D'AMINISTRATION,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code d'action sociale et des familles ;

Vu l'adoption du compte de gestion 2023 Du CIASS

Vu le rapport de présentation du Compte Administratif de l'exercice 2023,

Vu la création du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Savanes par délibération n°49_CC_2021_CCDS.

ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT APRES EN AVOIR DELIBERE

Vu l'installation du Conseil d'Administration en date du 28 Février 2022,

ARTICLE 1 : ADOPTE le compte administratif du CIASS au titre de l'année 2023 comme suit

	Prévisions			Réalizations		
	Recettes	Dépenses	Résultats	Titres	Mandats	Solde de l'année
Fonctionnement	1 595 829,76	1 595 829,76	0,00	1 230 823,13	1 262 770,69	-31 947,56
Investissement	41 230,00	41 230,00	0,00	28 300,00	33 189,00	-4 889,00
Total	1 637 059,76	1 637 059,76	0,00	1 259 123,13	1 295 959,69	-36 836,56

	Résultats exercices précédents			Restes à réaliser		
	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice	Recettes	Dépenses	Résultat global
Fonctionnement	369 953,76	0,00	338 006,20	0,00	0,00	338 006,20
Investissement	0,00	0,00	-4 889,00	0,00	7 700,00	-12 589,00
Total	369 953,76	0,00	333 117,20	0,00	7 700,00	325 417,20



ARTICLE 2 : APPROUVE le report des résultats

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé **12 589,00 €**

Les résultats sont reportés ainsi :

002 - Résultat de fonctionnement reporté **325 347,20 €**

001 - Résultat d'investissement reporté **-4 889,00 €**

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à **SIGNER** toutes les pièces relatives à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cayenne dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Vote :

- Nombre de membres en exercice :
- Quorum :
- Nombre de membres présents :
- Nombre de procurations :
- Nombre de votants :
- Pour :
- Contre :
- Abstention(s):

Fait et délibéré à Kourou, le 15 AVRIL 2024

Pour extrait et certifié conforme,

Pour Le Président,
Par délégation,

La Vice-Présidente,

Françoise FREDOC

AR-Préfecture de Guyane

973-269730040-20240424-2-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-04-2024

Publication le : 24-04-2024